

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2017

COMPTE-RENDU

Etaient présents (es) :

Mesdames Catherine GINIER - Maliza SAÏD-SOILHI - Elisabeth PHILIPPE - Jany BELKIRI -
Françoise DOUAGLIN - Vanina ALESSANDRINI
Messieurs Roland BLUM - Jean-Marc CHAPUS représenté par Monsieur TOSTAIN

Etaient excusés (es) :

Mesdames Marie-Louise LOTA – Caroline POZMENTIER-SPORTICH – Marie-Laure ROCCA-
SERRA
Monsieur Julien RAVIER - Patrice ANGOSTO

Etaient absents (es)

Madame Sylvie VIOLETTE
Messieurs Stéphane MARI - Michel PEIFFER

Assistaient à la Réunion :

Marion LORANG, Danielle DIEME et Philippe LLINARES (Direction de l'Evaluation des
Politiques Publiques et de la Gestion Externalisée) – Sébastien KOPELIANSKIS (DGUAH -
Direction des Grands Projets)

-o=O=o-

La séance est ouverte à 15h00 dans la 1ère salle des Commissions – Pavillon Puget de l'Hôtel de
Ville, sous la présidence de Monsieur Roland BLUM.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Monsieur BLUM indique qu'est inscrit à l'ordre
du jour de la séance un projet de marché de partenariat pour le "Plan Ecoles de la Ville de
Marseille".

Présentation par Monsieur Sébastien KOPELIANSKIS

Monsieur Kopelianskis évoque tout d'abord le contexte du projet "plan écoles" et le nombre de groupes scolaires concernés par la démolition/reconstruction et la construction de nouveaux établissements. Il rappelle ensuite les grandes lignes de l'évaluation préalable du mode de réalisation du projet, qui a écarté certains modes de portage juridiques pour n'en retenir que deux (maîtrise d'ouvrage publique et marché de partenariat), ceux-ci ayant fait l'objet d'une comparaison détaillée sur la base de critères réglementaires et de critères propres au projet. L'autre étude, visant à examiner la faisabilité du projet et son impact sur les finances communales, a conclu à sa soutenabilité budgétaire dans sa durée. Les instances consultatives (Mission d'Appui au Financement des Infrastructures, dite Fin Infra, et la DRFIP-PACA ont rendu un avis favorable à la réalisation du projet en accord cadre de marché de partenariat. Des éléments de calendrier ont ensuite été communiqués.

Les échanges ont porté tout d'abord sur le nombre d'écoles impactées. Il s'agit de 31 groupes scolaires qui seront regroupés sur 28 sites à reconstruire, auquel il convient d'ajouter 6 écoles nouvelles à construire. Il y aura donc 34 sites concernés, dont 14 écoles qui seront en travaux dès 2019 pour la première phase. Deux autres phases suivront.

Les critères de choix des écoles prioritaires ont ensuite été évoqués. La vétusté des écoles, mais aussi les contraintes techniques et les enjeux territoriaux ont été mis en relief pour parvenir à un équilibre sur le territoire.

Monsieur Roland Blum souligne en conclusion la concertation qui aura lieu en son temps avec les différents partenaires concernés par ce projet (enseignants, parents d'élèves, CIQ, etc...).

Vote sur l'approbation du projet de marché de partenariat pour le Plan Ecoles de la Ville de Marseille :

avis favorable à l'unanimité.

La séance est levée à 16 heures

-o=O=o-

La date de la prochaine Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est précisée par Madame LORANG de la DEPPGE : le 22 novembre 2017 à 15h00.